

Les facteurs vont passer un jour supplémentaire

A partir du mardi 21 avril, les facteurs passeront un jour supplémentaire. La Poste va donc réaliser une distribution basée sur 4 jours consécutifs, au lieu de 3 jours actuellement. Ainsi, les lettres et les colis seront livrés désormais du mardi au vendredi (du lundi au jeudi les deux semaines concernées par les vendredis fériés des 1^{er} et 8 mai prochains).

Grâce aux 3 000 personnes en renfort la semaine dernière, la distribution de la presse quotidienne est quant à elle d'ores et déjà assurée 5 fois par semaine, du lundi au vendredi et le sera 6 jours par semaine à partir du 11 mai. A noter que les services de proximité comme le portage de repas, de médicaments ou les visites de lien social sont maintenus du lundi au samedi depuis le début de la crise.

Renforcement de la présence postale territoriale

Par ailleurs, la Poste poursuit ses efforts afin que soient ouverts d'ici la fin du mois d'avril 5 000 bureaux de Poste avec des organisations et des niveaux de service adaptés (courrier, colis, Banque Postale et téléphonie mobile). A ce jour, 3 915 bureaux sont déjà ouverts.

Avec un objectif à fin avril de 5 000 bureaux de Poste ouverts et une augmentation du nombre de points de contacts partenaires, la Poste espère disposer d'un réseau de 10 000 points de contact postaux (bureaux de poste et réseaux partenaires) accessibles sur l'ensemble du territoire national tant en milieu rural qu'en milieu urbain à la fin du mois.

La liste des bureaux de poste ouverts est en permanence accessible sur laposte.fr, sous réserve de fermetures temporaires soudaines qui interviennent en raison de la situation sanitaire.